

Droit fiscal

M. Turner (Ottawa-Carleton): Madame le président, tous ces renseignements se trouvent dans la réponse que j'ai donnée au député de Calgary-Centre hier.

[Français]

M. Laprise: Monsieur le président, c'est la première fois que je prends la parole au cours de l'étude du bill C-49, et je me rends compte de la difficulté qu'éprouvent non seulement les députés mais même les fonctionnaires en rédigeant un tel projet de loi.

On a présenté ce projet de loi en apportant 37 amendements. D'ici la fin de l'étude de ce projet de loi en comité plénier, on présentera probablement des amendements en vue de modifier ceux qu'on a déjà proposés.

Je me demande donc si les fonctionnaires ne sont pas actuellement en train de préparer des amendements au prochain bill, soit celui qui suivra la présentation du prochain budget du ministre au cours de la prochaine session.

Le projet de loi propose quelques diminutions d'impôt, et voilà ce qui a attiré mon attention. Cependant, cela n'est que de la poudre aux yeux. Récemment, les journaux ont rapporté que le ministre des Finances (M. Turner) s'était montré favorable à l'indexation des salaires, se rendant bien compte, cependant, que chaque augmentation de salaires accordée aux ouvriers entraîne en même temps une augmentation de l'impôt à la source.

Or, lorsque le juge Rand a présenté son projet prévoyant que les syndicats ouvriers retiendraient obligatoirement à la source les cotisations syndicales, je pense qu'il n'avait rien inventé, parce que le gouvernement avait déjà commencé à appliquer une formule de ce genre, celle d'obliger l'employeur à retenir à la source une partie du salaire du travailleur pour alimenter les coffres du gouvernement.

Or, nous savons par des calculs qu'à chaque augmentation de salaire, de \$1.25 par jour, ou même par heure, que les gouvernements fédéral et provinciaux retiendront au moins un dollar sur cette augmentation de \$1.25.

Alors, je ne suis pas étonné de voir le ministre intéressé à voir accepter l'indexation des salaires par les ouvriers et par le patronat.

Je veux demander à l'honorable ministre des Finances jusqu'à point le revenu des individus, des travailleurs, de ceux qui produisent pour la société, de ceux qui construisent, qui développent le pays, seront imposés parce que sur la partie du salaire que le gouvernement veut leur laisser, il y a encore d'innombrables taxes qui doivent être payées lorsque les travailleurs dépensent leur argent, qui contribue à remplir les coffres du gouvernement. L'inflation vise justement à augmenter les revenus des gouvernements. Or, même si le gouvernement dit qu'il fait des coupures de taxes ou d'impôts ici et là, il est lui-même gagnant, et cela à cause de l'inflation.

Je veux que l'honorable ministre des Finances dise quels sont ses projets en vue de permettre à l'individu, surtout à l'ouvrier, qui gagne sa vie et celle de sa famille du travail de ses bras, plutôt qu'en touchant de l'intérêt sur des placements, car ce sont deux choses différentes. Qu'est-ce que l'honorable ministre se propose de faire afin de permettre à ceux qui gagnent leur vie de leur labour de conserver une plus grande part de leurs revenus, afin qu'ils puissent faire face à leurs responsabilités, vivre convenablement sans être obligés de toujours se «traîner» devant les compagnies de finance pour hypothéquer leur prochain salaire? Or, je voudrais qu'il n'y ait aucune augmentation d'impôts ni de taxes pour l'individu, et j'ai-

[M. Ritchie.]

merais connaître l'opinion de l'honorable ministre des Finances à ce sujet.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Madame le président, je crois que nous avons augmenté les exemptions personnelles, les exemptions familiales qui affectent plutôt les ouvriers. Nous avons effectué à deux reprises, pour l'année 1974-1975, des réductions considérables d'impôts pour les particuliers, et 66 p. 100 de ces réductions s'appliquent aux revenus de ceux qui gagnent \$10,000 ou moins par année. Je suis donc fortement conscient de l'argument présenté par notre collègue du Crédit social, et je tiens à l'assurer que la force de cet argument n'est pas perdue dans mon esprit.

• (1620)

[Traduction]

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Madame le président, je dois dire que j'ai trouvé plutôt intéressant le raisonnement du ministre quand, en répondant au député de Dauphin, il a expliqué pourquoi le gouvernement du Canada a refusé la déduction des redevances, des permis, des baux, des droits, et ainsi de suite; il voulait, semble-t-il, restaurer un certain équilibre qu'il estimait nécessaire dans les recettes provenant des ressources naturelles du Canada. C'est nettement ce qu'il a dit.

Le gouvernement a répété à maintes reprises qu'en changeant les formules de redevances sur le pétrole, l'Alberta et la Saskatchewan s'étaient arrogé beaucoup plus de recettes qu'elles n'y avaient droit, et que le gouvernement fédéral devait avoir sa part. C'est ce qu'il a dit. J'ai été porté à accepter la taxe d'exportation parce qu'elle dépasse de beaucoup toutes les recettes des provinces provenant de ces ressources et qu'il faut donc régler la question une fois pour toutes.

Quant à parler d'un produit en baisse, le ministre se montre pessimiste. En fait, il suppose que le budget actuel va tuer l'industrie.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'invoque le Règlement, madame le président...

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Si le ministre veut bien me laisser...

Le vice-président adjoint: Le ministre des Finances invoque le Règlement.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Un rappel au Règlement, pas un argument.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Dans le cadre du rappel au Règlement, madame le président, je n'ai pas parlé de produit en baisse, mais d'élément en baisse: la taxe à l'exportation était un élément en baisse.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Un élément en baisse. Je ne savais pas que le ministre a une boule de cristal ou quelque autre moyen de prévoir que le prix mondial du pétrole va diminuer, ou au contraire, que le Canada devra en fait réduire ses exportations aux États-Unis à zéro ou presque.

Chose certaine, le budget aura pour effet de briser l'espoir de l'industrie pétrolière classique. Pour l'instant, son développement est bloqué, à cause d'amateurs maladroits qui ne comprennent pas le fonctionnement de cette industrie. Cela s'applique au gouvernement tout entier. Cette industrie c'est bon à piller. Le gouvernement du Canada voit que d'autres gouvernements vont recueillir des